PRIX DU DÔME DE PEINTURE

1er JUIN 1954

JURY: Carzou - Chastel - Clavé - Desnoyer - Van Dongen Foujita - André Lhote - Metzinger - Pignon - St Saens - Schneider Singier - Jacques Villon.

RÈGLEMENTS:

Ce Prix est International et sera renouvelé tous les ans.

Il est ouvert aux Peintres de toutes tendances (ceux, ayant déjà obtenu un autre prix dans l'année ne sont nullement exclus).

Les candidats devront être âgés de plus de 20 ans.

Taille limite des envois : 40.

Le premier prix sera de 100.000 francs en espèces.

La toile ayant obtenu ce premier prix deviendra propriété du Dôme (1).

Les envois devront être adressés entre le 10 et le 25 Mai (date limite) au Café du Dôme, 108, Boul^d du Montparnasse, Paris-14° - Tél. Odé. 53-61.

Le Jury fera un choix de 25 toiles qui seront exposées du 1^{er} au 15 Juin dans des salles du Dôme, aménagées spécialement à cet effet.

Le Prix sera décerné parmi ces 25 toiles, le 1^{er} Juin 1954, au cours d'un déjeuner réunissant les membres du Jury.

⁽¹⁾ Le Dôme la tiendra à la disposition de l'Artiste en cas d'exposition.